



AVIS PUBLIC

Est donné, par le présent, par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil Municipal mercredi le 6 novembre 2019 à 19h30 au 795 rue Des Loisirs à Saint-Blaise-sur-Richelieu.

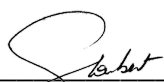
Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : **2019-003**

Nature et effets : Tel que présenté à l'inspecteur municipal, le demandeur souhaite construire un bâtiment qui servira d'entrepôt pour sa machinerie. Ce bâtiment sera construit sur une fondation déjà existante. La construction projetée empiète dans la marge arrière de 0,45 mètre. La marge est réduite à 2,55 mètres alors qu'en vertu du règlement de zonage n° 347-07, la marge de recul arrière minimale est 3,0 mètres.

Identification du site concerné : 6 086 072 (877, rue Principale, Saint-Blaise-sur-Richelieu)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce 18 octobre 2019.




Sophie Loubert
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (15 jours avant la séance du conseil)

Je, soussignée, Sophie Loubert, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 18 octobre 2019 entre 9 h 00 et 17 h 00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18 octobre 2019,



Sophie Loubert
Directrice générale et secrétaire-trésorière